



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 75 594 \$ À TROIS PROJETS POUR UN TERRITOIRE PLUS ACCUEILLANT ET RASSEMBLEUR

Baie-Saint-Paul, le 11 février 2025 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 75 594 \$ à plusieurs projets sur son territoire grâce à plusieurs de ses fonds.

Municipalité des Éboulements | Travaux d'aménagement et de mise à niveau du Sentier de la forêt marine

Le projet d'aménagement et de mise à niveau du Sentier de la forêt marine de la municipalité des Éboulements, situé dans le secteur de La Seigneurie des Éboulements, comprend la création d'une aire de marche, la restauration des escaliers et des marches en pierre, ainsi que l'installation de garde-corps et de câbles d'acier afin d'améliorer l'expérience des randonneurs. Le budget total du projet est estimé à 132 000 \$, avec une contribution de 43 955 \$ de la MRC, financée par le Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix.

Municipalité des Éboulements | Conception et réalisation de plans et devis pour l'agrandissement et le réaménagement du bâtiment des loisirs

De concert avec la Maison des jeunes La Baraque, la Municipalité souhaite évaluer les besoins des organismes et partenaires en vue de créer un lieu stratégique et rassembleur pour les activités du comité des loisirs et rendre le lieu et le site plus attractif pour les familles des Éboulements. Le projet est évalué à 39 000 \$ et la contribution de la MRC est équivalente à 30 000 \$ provenant du Fonds régions et ruralité (FRR) volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir.

Marchés publics hivernaux

La MRC de Charlevoix est fière d'accorder une aide financière de 1 639\$ pour la réalisation d'un projet-pilote permettant l'organisation d'une série de marchés publics hivernaux et printaniers dans Charlevoix (Baie-Saint-Paul et La Malbaie). Le projet permettra au groupe d'entreprises agroalimentaires de promouvoir les produits locaux et de renforcer l'achat local.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khovath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca

Le volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir provient du Fonds régions et ruralité (FRR) et vise à soutenir les investissements municipaux dans le domaine de l'aménagement de bandes ou de pistes cyclables, dans le domaine de la construction ou de la rénovation d'infrastructures de loisir, et ce afin d'améliorer les services de loisir offert aux jeunes et aux familles en milieu rural. Ce fonds s'adresse exclusivement aux municipalités de la MRC de Charlevoix.

Fonds éolien d'innovation et de développement régional (Parc éolien de la rivière du Moulin)

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements affectés au Fonds éolien du Parc éolien de la rivière du Moulin permettent de soutenir financièrement des projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.